

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil Communautaire du jeudi 16 octobre 2025

Convocation  
Date : 10/10/2025  
Affichée et mise en ligne  
Le : 10/10/2025

\*\*\*\*\*  
Délibération n°  
70-CC161025  
\*\*\*\*\*

Nombre de Membres :  
 - En exercice : 44  
 - Présents : 25  
 - Pouvoirs : 10  
 - Votants : 35  
 - Absents : 9

\*\*\*\*\*  
Résultats :  
 - Pour : 34  
 - Contre : 0  
 - Abstention : 1

Liste des délibérations  
Affichée et mise en  
ligne le : 17/10/2025

\*\*\*\*\*  
Délibération mise en  
ligne sur le site internet  
de la CCSSO le :

#### MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

**L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 16 octobre 2025, à vingt heures,** les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis à la Salle Polyvalente « Jean Ruby » - Infrastructure sports et loisirs - 5 route de Nanteuil - 60300 Mont-l'Évêque, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARÉCHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le vendredi 10 octobre 2025, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Président de séance : Monsieur Guillaume MARÉCHAL**  
**Secrétaire de séance : Monsieur Patrick GAUDUBOIS**

#### Siégeaient au Conseil Communautaire :

Madame BALOSSIER Françoise	Monsieur LEFEVRE Sylvain
Monsieur BATTAGLIA Alain	Madame LOZANO Michelle
Monsieur BOUFFLET Pierre	Madame LUDMANN Véronique
Monsieur CHARRIER Philippe	Monsieur MARÉCHAL Guillaume
Monsieur CURTIL Benoit	Madame MARTIN Emilie
Monsieur de la BÉDOYERE Jean-Marc	Monsieur MÉLIQUE Jacky
Monsieur DUMOULIN François	Madame MIFSUD Florence
Monsieur FROMENT Daniel	Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre
Monsieur GAUDUBOIS Patrick	Madame REYNAL Sophie
Madame GORSE-CAILLOU Isabelle	Madame ROBERT Marie-Christine
Monsieur GUÉDRAS Daniel	Monsieur SICARD Bruno
Madame JAUNET Christel	Madame TONDELLIER Viviane
Monsieur LAPIE Dominique	

06 NOV. 2025

#### Ont donné pouvoir :

Madame BENOIST Magalie à Madame REYNAL Sophie  
 Madame GAUVILLE-HERBET Cécile à Monsieur LAPIE Dominique  
 Monsieur GEOFFROY Rémi à Madame LOZANO Michelle  
 Madame GLASTRA Delphine à Monsieur LEFEVRE Sylvain  
 Monsieur LESAGE William à Monsieur CHARRIER Philippe  
 Madame LOISELEUR Pascale à Madame LUDMANN Véronique  
 Monsieur NOCTON Laurent à Monsieur BATTAGLIA Alain  
 Madame PALIN-SAINTE-AGATHE Martine à Monsieur GAUDUBOIS Patrick  
 Monsieur REIGNAULT Patrice à Madame MIFSUD Florence  
 Madame SIBILLE Elisabeth à Madame ROBERT Marie-Christine

Paraphes	
<i>h</i>	<i>16</i>

**Ne siégeaient pas au Conseil Communautaire mais était représenté par son suppléant :**

Néant

**Étaient absents**

Monsieur ACCIAI Maxime  
 Monsieur BLOT Laurent  
 Monsieur BOULANGER Damien  
 Monsieur DIEDRICH Wilfried  
 Monsieur GAUDION Philippe  
 Monsieur GRANZIERA Gilles  
 Monsieur PATRIA Alexis  
 Madame PRUVOST-BITAR Véronique  
 Monsieur ROLAND Dimitri

Le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 25 présents et 10 pouvoirs.  
 Il constate que celui-ci est atteint et procède donc à l'examen de la question.

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

*(Annexe jointe)*

**Monsieur le Vice-Président expose à l'Assemblée délibérante qu',**

En application de la règlementation, notamment l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- Le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- La catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- Pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (... / 35ème),
- Le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel et dans ce cas, elle indique le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé.

Monsieur le Vice-Président propose à l'assemblée délibérante :

Qu'au regard de la future organisation des services de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise et de la définition des besoins, soit créé ou modifié, au tableau des effectifs, les postes détaillés ci-après :

- Un Ingénieur relevant du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux à temps complet à compter de la transmission de la présente délibération auprès des services de l'Etat pour accueillir un Ingénieur de la Ville de Senlis dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement.

Paraphes	
<i>M</i>	<i>16</i>

- Un Responsable juridique et commande publique H/F à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Attachés et des Rédacteurs à compter de la transmission de la présente délibération auprès des services de l'Etat.
- Un Chargé de Projet Aménagement et Habitat H/F à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Ingénieurs, des Techniciens, des Attachés ou des Rédacteurs au sein du Pôle Transition Écologique et Environnement à compter de la transmission de la présente délibération auprès des services de l'Etat.

Pour l'ensemble de ces emplois, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A, B ou C dans les conditions fixées à l'article L332-14 ou L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme ou d'expérience professionnelle.

Les contrats L332-14 sont conclus pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Sa durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Les contrats relevant des articles L332-8, sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Monsieur le Président est chargé d'informer le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise de la création ou de la vacance de ces emplois permanents afin qu'il en assure la publicité.

Monsieur le Président est également chargé de recruter les agents affectés à ces postes.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L.452-44 du code général de la fonction publique, ces postes pourront, à la demande expresse de la Communauté Communes Senlis Sud Oise, être pourvus par des agents contractuels du Centre de Gestion de l'Oise, qui seront mis à disposition de la collectivité pour assurer cette mission permanente à temps complet.

**Après avoir entendu l'exposé,**

### **LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la communauté de communes dénommée Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) de la Fonction Publique, notamment ses articles L135-6 et L452-43 ;

**Vu** le Règlement Intérieur de la Communauté de Commune Senlis Sud Oise ;

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Considérant** la modification du tableau des emplois adoptée par le Conseil Communautaire en date du 19 juin 2025 ;

Paraphes	
g	16

## DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ

**ARTICLE 1 : D'ADOPTER** la proposition de Monsieur le Président de la CCSSO ;

**ARTICLE 2 : DE MODIFIER** selon l'annexe ci-jointe, le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, à compter de l'entrée en vigueur de la présente ;

**ARTICLE 3 : DE PRÉCISER** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget ;

**ARTICLE 4 : D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toute mesure nécessaire pour l'exécution de la présente délibération ;

**ARTICLE 5 : DE PRÉCISER** que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission*

*En Sous-Préfecture le : 06 NOV. 2025*

*De la publication sur le site internet de la CCSSO : 06 NOV. 2025*

*Fait à Senlis, le 06 NOV. 2025*

Guillaume MARÉCHAL



Patrick GAUDUBOIS



Secrétaire de séance

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemercier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 dans un délai de deux (2) mois à compter de date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être également saisi via l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



communauté  
de communes

## ANNEXE – Tableau des effectifs

TABLEAU DES EFFECTIFS CCSSO PAR FILIERE					Etat du poste
Date et n° de délibération	Cadres d'emplois et/ou grades de la délibération	Catégorie	Durée hebdomadaire du poste	Intitulé du poste de la délibération	
Filière administrative					
N°2021-CC-03-051 du 6 juillet 2021	Emploi Fonctionnel	A	Temps complet	Directeur Général des Services d'une Communauté de Communes de 20 000 à 40 000 habitants H/F	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Directeur AG H/F	Poste Vacant
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Directeur du Développement Économique H/F	Pourvu
N°2020-CC-07-179 17 décembre 2020	Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Chargé de mission Développement Économique H/F	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Chargé de mission Développement Économique H/F	Pourvu
N°2017-CC-08-107 du 8 novembre 2017	Grades d'Attaché ou de Rédacteur	A / B	Temps complet	Administratif polyvalent H/F	Pourvu
N°38-CC190625 du 19 juin 2025	Cadres d'emplois des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Directeur du Pôle Finances, Commande Publique et Mutualisation H/F	Poste Vacant

En attente passage prochain CC	Cadres d'emplois des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Responsable juridique et marchés publics H/F	
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Chargé de mission H/F	Pourvu
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Assistant en charge des Instances H/F	Pourvu
N°38-CC190625 du 19 juin 2025	Cadres d'emplois des Attachés, des Ingénieurs, des Rédacteurs, des Techniciens et des Adjoints d'Animation	A / B	Temps complet	Responsable Prévention des déchets et Économie Circulaire	Pourvu
N°2019-CC-07-137 du 4 décembre 2019	Grades de Rédacteur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Principal de 2 <sup>ème</sup> classe Territorial	B	Temps complet	Responsable Service Environnement H/F	Pourvu
N°12CC210324 du 21 mars 2024	Cadres d'emplois des Attachés, des Ingénieurs, des Rédacteurs et des Techniciens Territoriaux	A / B	Temps complet	Chargé de mission PCAET H/F	Pourvu
N°12CC210324 du 21 mars 2024	Cadres d'emplois des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Directeur du Pôle Affaires Générales H/F (Ressources Humaines / Instances et Accueil)	Pourvu
N°12CC210324 du 21 mars 2024	Cadres d'emplois des Rédacteurs et des Adjoints Administratifs Territoriaux	B / C	Temps complet	Administratif Polyvalent H/F (gestionnaire RH)	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs	B / C	Temps complet	Gestionnaire Comptable H/F	Pourvu
N°67CC201022	Cadres d'emplois des Rédacteurs Territoriaux et des Adjoints Administratifs Territoriaux	B / C	Temps complet	Responsable RH	A Supprimer

N°2020-CC-05-135 30 septembre 2020	Grade de Rédacteur Territorial	B	Temps complet	Accompagnateur Social / Agent Espace France Services Itinérant H/F	Pourvu
N°2020-CC-05-135 30 septembre 2020	Grade d'Adjoint Administratif Territorial	C	Temps complet	Animateur Social / Agent Espace France Services Itinérant H/F	Pourvu
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Rédacteurs et des Adjoints Administratifs Territoriaux	B / C	Temps complet	Assistant Administratif H/F	Pourvu
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Rédacteurs et des Adjoints Administratifs Territoriaux	B / C	Temps complet	Assistant Administratif H/F (Gestionnaire comptable)	Pourvu

**Filière technique**

N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Ingénieurs et des Techniciens Territoriaux	A	Temps complet	Directeur Technique - Grands Projets H/F	Pourvu
N°67CC20102022 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Ingénieurs et des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Directeur Pôle Transition Ecologique H/F	Pourvu
En attente passage prochain CC	Cadre d'emplois des Ingénieurs, des Techniciens, des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A	Temps complet	Chargé de projet Aménagement et Habitat H/F	
En attente passage prochain CC	Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux	A	Temps complet	Ingénieur H/F	
N°28CC200423 du 20 avril 2023	Cadres d'emplois des Ingénieurs, des Techniciens, des Attachés et des Rédacteurs Territoriaux	A / B	Temps complet	Chargé de mission Transition Écologique H/F	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux	C	Temps complet	Ambassadeur de Tri H/F	Pourvu
N°12CC210324 du 21 mars 2024	Cadres d'emplois des Adjoints Techniques et des	C	Temps complet	Ambassadeur de Tri H/F	Pourvu

	Adjoints d'Animation Territoriaux				
N°67CC2010222 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Adjoints Techniques, des Agents de Maîtrise et des Techniciens Territoriaux	B/C	Temps complet	Agent Technique H/F	Pourvu
<b>Filière médico-sociale</b>					
N°67CC2010222 du 20 octobre 2022	Cadres d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants et des Attachés Territoriaux	A	Temps complet	Directeur du Pôle Enfance/Jeunesse et Solidarité H/F	Pourvu
N°2018-CC-06-074 du 30 Mai 2018	Grade d'Educateur de Jeunes Enfants Territorial	A	Temps complet	Responsable de la Halte-Garderie H/F	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants Territoriaux	A	Temps complet	Responsable RPE H/F	Pourvu
N°12-CC210324 du 21 mars 2024	Grades d'Educateur de Jeunes Enfants ou d'Assistant Socio-Educatif ou Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puéricultures	A	Temps non complet à 80%	Animatrice RPE	Pourvu
N°2017-CC-05-057 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture Territoriaux	B	Temps Complet	Auxiliaire de Puériculture	Pourvu
N°59CC051026 du 5 octobre 2023	Cadres d'emplois des Auxiliaires de Puériculture et des Adjoints d'Animation Territoriaux	B / C	Temps complet	Auxiliaire de Puériculture - Animateur H/F	Pourvu
N°59CC051026 du 5 octobre 2023	Cadres d'emplois des Auxiliaires de Puériculture et des Adjoints d'Animation Territoriaux	B / C	Temps complet	Auxiliaire de Puériculture - Animateur H/F	Pourvu
<b>Filière animation</b>					
N°2017-CC-07-093 du 24 avril 2017	Cadre d'emplois des Adjoints d'Animations Territoriaux	C	Temps complet	Animateur Halte-Garderie Itinérante H/F	Pourvu